

veau. Il est destiné à la construction d'une serre et d'un hangar pour l'empotage au parc de la Côte du Major, ou sur la colline du parlement, pour remplacer la serre actuelle du parc de la Côte du Major. L'architecte en chef fait rapport que la serre actuelle est irréparable, que le bois y est tellement pourri que de le remplacer équivaldrait à la reconstruction du bâtiment. La serre est trop exigüe pour répondre aux besoins; on y fait l'élevage des bulbes et des plantes pour les parcs publics, la culture des fougères, palmes et le reste, pour les cérémonies du Parlement. Il conseille la construction d'une serre à palmes, de deux serres chaudes et d'un hangar pour l'empotage. Il ajoute que pour les besoins présents une serre et un hangar pour l'empotage suffiraient. Quand les travaux seront terminés, la serre située près de la Cour suprême, qui est en très mauvais état, sera démolie.

M. McQUARRIE: La Ferme expérimentale centrale ne pourrait-elle pas se charger de ce travail? Pourquoi est-il nécessaire d'avoir une serre au parc de la Côte du Major? Ne ferait-on pas une économie en centralisant ce travail à la Ferme expérimentale?

L'hon. M. ELLIOTT: Je crois que la chose ne serait pas pratique à cause de la distance qui la sépare des édifices du Parlement.

L'hon. M. CHAPLIN: Le ministre veut-il dire pourquoi la chose ne serait pas pratique?

L'hon. M. ELLIOTT: Mon honorable ami ne m'a peut-être pas compris. J'ai dit que c'était à cause de la distance.

L'hon. M. CHAPLIN: Le ministre ne doit pas ignorer que les maisons de commerce ont des moyens de transporter leurs marchandises sur une distance beaucoup plus longue que celle-là.

L'hon. M. ELLIOTT: Oui sans doute, mais il faudrait transporter la serre ailleurs.

L'hon. M. CHAPLIN: Vous économiserez les frais généraux de deux différentes sources.

L'hon. M. ELLIOTT: La serre qu'il s'agit de remplacer a toujours été au parc de la Côte du Major.

M. McQUARRIE: Vous faites disparaître la serre qui se trouve près de l'édifice de la Cour suprême?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

M. McQUARRIE: A mon avis, on devrait les faire disparaître toutes les deux. Il n'y a pas très loin entre le parc de la Côte du Major et la ferme expérimentale. On sait fort bien que d'ordinaire les serres sont à la campagne

et non en ville. Vancouver va assez loin de la ville pour s'approvisionner de fleurs et de plantes. Les fleuristes ont constaté qu'il était plus économique d'avoir leurs serres en dehors de la ville.

M. BARBER: Ce crédit ne prévoit apparemment qu'une partie de la dépense. Combien en coûtera-t-il approximativement pour parachever le travail?

L'hon. M. ELLIOTT: Vous avez là le coût global de l'entreprise projetée

M. BARBER: J'avais cru que le ministre avait dit que cela ne représentait qu'une partie des frais de l'entreprise.

L'hon. M. ELLIOTT: L'idée de l'honorable député de New-Westminster quant à l'emplacement des serres a du bon. Il s'agit ici de voter à nouveau ce crédit; or le travail n'a pas été entrepris il y a un an, probablement à cause de cette question d'emplacement. Nous ne sommes pas parvenus à décider définitivement où se trouve le meilleur endroit. Cette question est encore à l'étude et je serai heureux de ne pas oublier le plan que suggère mon honorable ami, mais je ne voudrais pas lui laisser croire que les plans du genre de celui qu'il propose ont toujours été suivis dans le passé

L'hon. M. CHAPLIN: A-t-on déjà dépensé quelque chose pour la réalisation de ce projet?

L'hon. M. ELLIOTT: Non.

L'hon. M. CHAPLIN: Alors, à mon sens, le ministre ferait mieux de remettre la question à l'étude. Il me semble que c'est gaspiller de l'argent que de maintenir plusieurs serres à plusieurs endroits différents. Vous vous épargneriez bien des frais indirects en les réunissant toutes en un seul endroit. La proposition de mon collègue de New-Westminster est fort sage. D'après-moi, c'est ce que l'on devrait faire.

M. GARLAND (Carleton): Ce crédit servira-t-il à remplacer la serre qui se trouve immédiatement à l'ouest des édifices parlementaires?

L'hon. M. ELLIOTT: C'est pour remplacer celle de la Côte du Major.

M. GARLAND (Carleton): Si nous érigeons encore d'autres hôtelleries et serres sur le parc de la Côte du Major, il ne restera pas grand-chose de ce parc.

M. McQUARRIE: A combien se montent les frais d'entretien de cette serre?

L'hon. M. ELLIOTT: Ce n'est pas chose facile à dire. Je ne crois pas qu'elle nous occa-